



Les salariés de Transdev Arles ont retrouvé leur dignité

Après 19 jours de grève et d'arrêt total de la circulation des bus, sur le réseau de l'intercommunalité, les salariés de Transdev Arles ont repris le travail.

A 21H, Vendredi 6 juin, à l'inspection du travail à AIX, enfin, étaient conclus 2 procès-verbaux :

- un PV de désaccord pour toute la partie augmentation de salaire, et de prime. La Direction a maintenu jusqu'au bout ses +0.6%, et +100€ sur la prime de vacances et 100€ de prime exceptionnelle. Aucune organisation syndicale n'a signé ce PV, la Direction appliquera sa décision unilatérale! (les salariés auront tous au mois de juin une augmentation d'à peu près 450€ brut)
- un protocole de fin de conflit a été signé par toutes les parties sous la médiation de la Direccte. Toutes les avancées concernant le "dialogue social", les conditions de travail sont maintenues. **3 emplois en CDI seront créés, et 1 CDD** en remplacement d'un congé parental. L'entreprise s'est engagée à prendre les services de la **Direccte, comme consultant dans le cadre du dialogue social.** Elle s'est engagée à **abandonner toutes les poursuites judiciaires et disciplinaires** liées directement ou indirectement à la grève.

Un accord pour les retenues sur salaires des jours de grève a été conclu. **Tous les jours de grève ne seront pas retenus**, c'est à peu près la moitié qui sera comptabilisée !

Les salariés ont mené une lutte exemplaire contre le groupe Transdev.

Ils ont tenu contre les menaces de sanctions, les intimidations de la Direction, ils ont gardé leur unité dans le conflit !

Ils ont tenu contre l'individualisation des primes, et ils ont gagné là-dessus.

Ils ont remis en cause le "management" par l'individualisation, par la violence, et l'intimidation.

Ils ont gardé le "Collectif", ils ont repris le travail la tête haute et pleine de la solidarité de la lutte.

Ils ont posé avec force le sens du Service Public, son organisation, la qualité du service rendu à la population, la responsabilité des élus de la collectivité donneuse d'ordre (ACCM).

Des salariés déterminés, unis pour le respect de leurs droits élémentaires, leurs conditions de travail, des salariés déterminés, unis avec leurs organisations syndicales, des salariés déterminés et unis pour le respect de leur dignité dans l'exercice de leur métier,

Ils ont gardé, pendant le conflit, le soutien des usagers et de la population.

La qualité du service public de transport collectif est un enjeu déterminant pour la vie quotidienne de la population. La seule réponse opposée par Transdev aux revendications des salariés c'est l'augmentation de la rémunération des actionnaires et la remise en cause des droits sociaux. Avec leur lutte, les salariés du réseau ENVIA d'Arles donnent de la force à tous les salariés.

La lutte paie !